

PRÉFACE

Cela fait maintenant 35 ans que la Commission des Normes Comptables (“CNC”) a été créée par l’arrêté royal du 21 octobre 1975. Depuis sa création, la CNC a été déterminante dans le développement de la doctrine comptable à l’aide de ses avis et recommandations. Les travaux de la CNC ont ainsi permis au droit comptable belge de se maintenir à jour et de s’adapter aux nouvelles évolutions sociales. La publication d’avis et de recommandations, notamment via des Bulletins périodiques, assure la transparence indispensable pour les entreprises et les associations qui doivent, dans la pratique, appliquer le droit comptable. Elle instaure également une confiance immédiate ainsi qu’une plus grande sécurité juridique et, partant, contribue à promouvoir le développement économique dans notre pays.

Ce recueil, dans lequel, pour la première fois, tous les avis publiés sont réunis selon une structure logique, est amené à devenir un outil très utile. L’utilisateur reçoit non seulement un aperçu de tous les avis de la CNC, regroupés par rubrique des comptes annuels (actualisés jusqu’à octobre 2009), mais également un aperçu de la législation pertinente. L’ensemble est en outre aisément accessible via un registre pratique de mots-clés. Il va de soi, qu’à côté de cette version en français, a également été publiée une édition en néerlandais.

Un groupe de travail, constitué au sein de la CNC, a pour tâche d’examiner régulièrement les avis existants et, le cas échéant, de proposer des adaptations. Les avis mis à jour seront repris de manière clairement visible dans une édition ultérieure, de sorte que l’utilisateur de ce livre puisse s’apercevoir d’un seul coup d’œil des modifications apportées.

Je dédie cette édition à tous les présidents et membres actuels et anciens de la Commission des Normes Comptables, aux membres des groupes de travail créés au sein de la Commission ainsi qu’aux (anciens) collaborateurs de la Commission. Sans leur efforts, cet ouvrage n’aurait pas vu le jour.

Vincent Van Quickenborne

Ministre pour l’Entreprise et la Simplification